

Produit d'**OBIV Solutions**

Département Études et Recherches

**O'LAB**

*Taking People Further*



2024

GOUVERNANCE - **CONJONCTURE** - CAMEROUN  
La veille dans le domaine de la Gouvernance

## Note de conjoncture des entreprises et établissements publics



### **Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures**

Note de conjoncture N°006

du **15 Septembre 2024**

# Sommaire

Note de conjoncture pour les entreprises et les établissements publics du secteur de la gouvernance.



## 02 Résumé

L'examen du système communicationnel de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures fait état d'un dispositif actif et actualisé. Sur les treize critères qui guident l'évaluation du site web, la CSPH en satisfait 10, soit un score de 77% terni par l'absence du rapport financier de 2023, la messagerie instantanée inexistante et la newsletter indisponible.

## 03 Rappel des exigences légales

En tant qu'établissement public, la CSPH est tenue de respecter rigoureusement les exigences légales en vigueur. La présente note de conjoncture a pour objectif d'analyser divers aspects, notamment la diversification des canaux de communication, la qualité du site web, le management des politiques publiques, la communication autour de la mise en œuvre de la SND30, ainsi que la mise en œuvre des activités prévues dans la stratégie sectorielle de la gouvernance.

## 04 Évaluation de la communication

La CSPH dispose d'un système communicationnel qui privilégie l'exploitation de multiples canaux. Son dispositif inclut en effet un site web et des pages officielles sur plusieurs réseaux sociaux (Facebook, X, LinkedIn, YouTube, Telegram).

## Management des politiques publiques

## 05

Soulignons qu'à cette étape notre analyse repose sur quatre critères afin de se prononcer sur le management des politiques publiques de la CSPH. Il s'agit notamment de la déclinaison des missions de l'entité en activités concrètes et en services rendus aux usagers, la reddition des comptes, la digitalisation des procédures, et l'alignement des actions réalisées par l'organe sous tutelle aux stratégies définies par la tutelle technique. Qu'en est-il de la CSPH ?

## 08 Des performances en baisse pour la CSPH

Il est question d'aborder dans cette section l'évaluation de la CSPH par la Commission Technique de Réhabilitation (CTR).

### Équipe de rédaction

Supervisée par Pr Viviane Ondoua

**Chef du projet :**  
Dr Irene Mbollo,  
Responsable O'LAB

**Contributeurs :**

Ulrich Labussiere  
David Ikome  
Yves Kana



L'examen du système communicationnel de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures fait état d'un dispositif actif et actualisé. Sur les treize critères qui guident l'évaluation du site web, la CSPH en satisfait 10, soit un score de 77% terni par l'absence du rapport financier de 2023, la messagerie instantanée inexistante et la newsletter indisponible. La CSPH traduit également de manière appréciable ses missions en actions concrètes au service des usagers, en plus de démontrer un engagement manifeste dans le processus de digitalisation des procédures. La Commission Technique de Réhabilitation des entreprises (CTR)<sup>1</sup> nous apprend qu'entre 2019 et 2022, la performance de la CSPH est passée d'une période de bénéfices solides grâce à une bonne gestion des charges à des difficultés croissantes dues à la flambée des prix internationaux des produits pétroliers, menant à un déficit en 2022 et une baisse progressive de ses réserves de stabilisation. Malgré les efforts pour stabiliser les prix nationaux, les pressions économiques externes ont finalement compromis sa stabilité financière. Toutefois, la CSPH se maintient en 2023 à la 2ème catégorie au classement des établissements publics réalisé par le ministère des finances du Cameroun.



<sup>1</sup>On devrait dire l'ancienne CTR puisque cette structure a été dissoute et ses missions reprises par la Société Nationale d'Investissements lors la récente révision de ses textes.



*La présente note de conjoncture se fonde sur un cadre juridique dont les éléments constitutifs sont les suivants :*

- ✓ la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun : l'article 50 relève que « l'ensemble des informations et documents relatifs aux finances publiques, tel qu'il découle de la présente loi, sont publiés par les institutions compétentes sur leur site internet dès qu'ils sont disponibles » ;
- ✓ le code de bonne gouvernance, dans son article 42, exige que la juridiction des comptes rende publics tous les rapports qu'elle transmet au Président de la République, au Parlement et au Gouvernement ;
- ✓ les textes organiques des entités publiques : il s'agit des décrets portant création et organisation de chaque entité et des documents stratégiques (manuel de procédures, plan stratégique, budget programme) ;
- ✓ la Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND30) : elle retrace les grands axes et actions stratégiques dont l'implémentation repose sur les administrations et agences pour parvenir au développement ;
- ✓ la stratégie sectorielle de gouvernance : elle répond à la nécessité de renforcer la gouvernance afin de soutenir efficacement la mise en œuvre des politiques publiques.

En tant qu'établissement public, la **CSPH** est tenue de respecter rigoureusement les exigences légales en vigueur. La présente note de conjoncture a pour objectif d'analyser divers aspects, notamment la diversification des canaux de communication, la qualité du site web, le management des politiques publiques, la communication autour de la mise en œuvre de la SND30, ainsi que la mise en œuvre des activités prévues dans la stratégie sectorielle de la gouvernance.



## 1) Évaluation de la communication : un site web fonctionnel, bien que certains critères ne soient pas respectés.



La CSPH dispose d'un système communicationnel qui privilégie l'exploitation de multiples canaux. Son dispositif inclut en effet un site web et des pages officielles sur plusieurs réseaux sociaux (Facebook, X, LinkedIn, YouTube, Telegram). Un examen minutieux de son site web a permis de relever les points suivants :

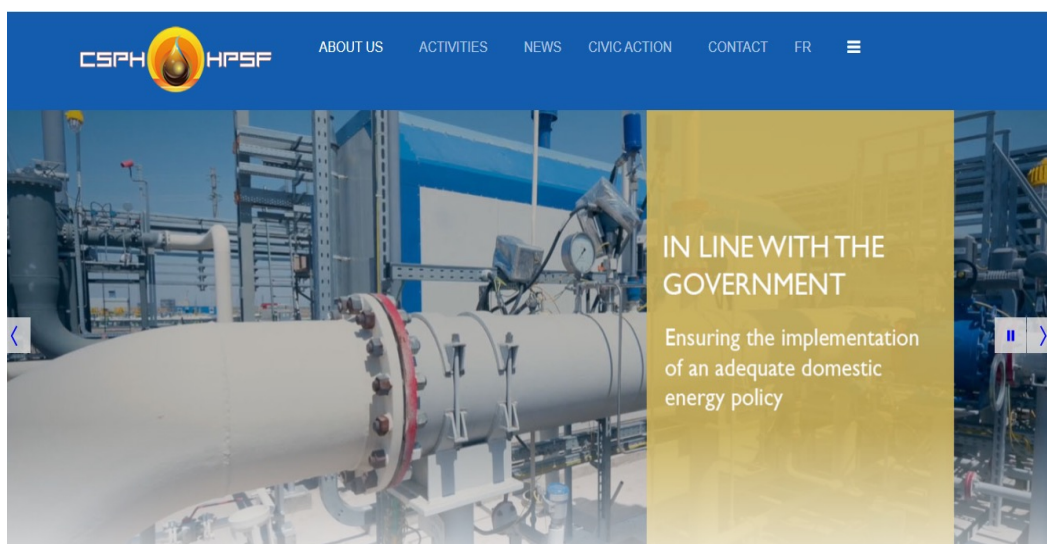
### Dix points forts :

- ✓ le site web est disponible et facilement accessible via le lien [www.csph.cm](http://www.csph.cm) ;
- ✓ la mise à jour est effective ;
- ✓ la connexion y est sécurisée ;
- ✓ l'arborescence du site est appréciable, rendant ainsi la navigation fluide pour les utilisateurs ;
- ✓ le bilinguisme est appliqué, tous les contenus étant disponibles en français et en anglais ;
- ✓ la rubrique « recours » est disponible et permet de favoriser les échanges ;
- ✓ la FAQ est active ;
- ✓ le site met à la disposition des utilisateurs un éventail exhaustif d'informations ;
- ✓ les procédures sont présentes et décrites ;
- ✓ la digitalisation de certaines procédures est perceptible.



### Trois axes d'amélioration :

- ✓ le rapport annuel de performance 2023 n'est pas disponible sur le site web ;
- ✓ la messagerie instantanée est inactive ;
- ✓ la newsletter est inexistante ;



## 2) Un management des politiques publiques satisfaisant



Soulignons qu'à cette étape notre analyse repose sur quatre critères afin de se prononcer sur le management des politiques publiques de la CSPH. Il s'agit notamment de la déclinaison des missions de l'entité en activités concrètes et en services rendus aux usagers, la reddition des comptes, la digitalisation des procédures, et l'alignement des actions réalisées par l'organe sous tutelle aux stratégies définies par la tutelle technique. Qu'en est-il de la CSPH ?

### **Une communication active sur l'exécution de ses missions et des services rendus aux usagers**

La CSPH a pour mission d'assurer la régulation des prix des produits pétroliers, ainsi que celle de leur approvisionnement sur l'ensemble du territoire national par tout mécanisme prévu par les lois et règlements en vigueur. À ce titre, elle est notamment chargée de :

- la prise en charge totale ou partielle des augmentations des prix desdits produits, dans la limite de ses disponibilités financières ;
- toutes les opérations de nature à stabiliser lesdits prix conformément aux lois et règlements en vigueur ;
- tous les mécanismes et opérations visant à améliorer l'approvisionnement de l'ensemble du territoire national en produits pétroliers, en relation avec le Comité de Suivi des Approvisionnements du marché national en produits pétroliers.

La CSPH intervient également dans toutes les opérations de nature à assurer une saine concurrence entre les opérateurs économiques du secteur et garantit la protection du consommateur en matière de produits pétroliers. Elle concourt, autant que besoin, à toutes les opérations visant la maîtrise de la politique énergétique nationale.

À cet effet la CSPH traduit de manière appréciable ses missions en actions concrètes au service des usagers. Parmi ses réalisations, on note la construction du Centre Emplisseur de gaz à Maroua, ainsi que la création de stations-services pilotes en partenariat avec les marketeurs dans des zones éloignées et non rentables. Elle a également entrepris la réhabilitation d'un tronçon routier de 256 mètres linéaires à Kékem, suite à un glissement de terrain ayant entraîné le détournement de l'itinéraire d'approvisionnement vers le dépôt de Bafoussam via Yaoundé. En outre, la CSPH met à disposition de manière continue des documents détaillant la structuration des prix des produits pétroliers blancs.



Capture d'écran de l'inauguration de la stations-service pilotes de GARI GOMBO dans la Région de l'Est

## Une reddition des comptes en demi-teinte

S'il faut s'en tenir aux contenus disponibles sur le site web de la CSPH, aucun élément de permet de dire que la reddition des comptes est une activité permanente. En effet le rapport financier de 2023 n'est pas publié sur le site web. Par ailleurs, sur la page Facebook on retrouve le communiqué relatif au dernier conseil d'administration de la CSPH du 19 juin 2024. L'exploitation de ce document laisse échapper quelques informations pour le compte de l'exercice 2023. On y apprend que la situation patrimoniale nette de l'établissement s'élève à 138 438 907 307 FCFA avec 85 325 580 263 FCFA de vente globale des produits et des charges globales à hauteur de 80 235 304 479 FCFA.

Le même document fait état d'un résultat net de 5 087 836 821 FCFA, grâce aux économies de 37 066 786 821 FCFA dégagées par l'établissement qui ont dépassé le résultat net prévisionnel de (-31 978 950 000 FCFA). Bien que cette forme de reddition des comptes soit louable, elle ne saurait remplacer le rapport financier traditionnel ou une synthèse des résultats sous forme de changements produits.

## Une digitalisation des procédures appréciable

Bien que le site web ne permette pas encore de soumettre des réponses aux appels d'offres via un processus entièrement digitalisé, il convient de noter que la CSPH a déjà entrepris des initiatives significatives en matière de transformation numérique. En effet, la mise en place de la télédéclaration pour les produits blancs et le GPL illustre clairement sa volonté de digitaliser progressivement l'ensemble de ses procédures. Cette démarche traduit un engagement manifeste en faveur de l'optimisation des processus administratifs et de la modernisation des pratiques internes.



Capture d'écran du lien de la plateforme de télédéclaration

## Une collaboration visible entre le MINCOMMERCE et la CSPH

La CSPH est placée sous la tutelle technique du Ministère du Commerce (MINCOMMERCE), qui compte parmi ses missions l'élaboration de la réglementation en matière de prix et du suivi de son application. À cet égard, la CSPH est tenue d'aligner ses activités aux stratégies définies par le MINCOMMERCE. Un alignement perceptible à travers l'étude sur l'uniformisation des prix des produits pétroliers, initiée par un benchmarking, une étude conduite avec la participation active du directeur de la Métrologie, de la Qualité et des Prix du Ministère du Commerce.

De plus le ministre participe aux réunions mensuelles traditionnelles du Comité chargé du suivi du marché du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) au Cameroun, ainsi qu'aux cérémonies d'inauguration des infrastructures, événements auxquels la CSPH est également associée. Des activités qui s'inscrivent parfaitement dans les actions stratégiques de la tutelle technique de la CSPH.

### 3) Une communication effective des activités prévues dans la SND30 et la Stratégie Sectorielle de la Gouvernance 2030

La CSPH inscrit l'initiative et la mise en œuvre de projets tels que l'uniformisation des prix des produits pétroliers, ainsi que la construction de centres d'emplissage de Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) dans les régions du Nord-Ouest et du Sud, parmi ses réalisations alignées sur les objectifs de la Stratégie Nationale de Développement (SND 2030).

### 4) Des performances en baisse pour la CSPH

Il est question d'aborder dans cette section l'évaluation de la CSPH par la Commission Technique de Réhabilitation (CTR). Précisons tout de même que d'après les classements contenus dans les arrêtés N° 00000201 du 04 mai 2020 et N° 00000001 du 01 janvier 2023 la CSPH s'est maintenue dans la 2ème catégorie des établissements publics. Ce maintien peut être analysé comme une stagnation positive au regard des résultats produits.

## Rappel de l'appréciation de la CSPH par la CTR et le ministère des finances

### Jugement de la CTR en 2019

La CSPH a maintenu son rôle clé de régulation des prix des produits pétroliers sur tout le territoire camerounais. Cependant, des défis tels que l'incendie de la SONARA et la dépendance accrue aux importations ont conduit à une augmentation des charges qui menaçait la réserve de stabilisation. Malgré cela, des mesures comme l'introduction de la concurrence dans l'approvisionnement en gaz domestique ont permis de contenir certaines dépenses.

## Jugement de la CTR en 2020

La conjoncture pétrolière favorable et des optimisations dans la gestion des charges ont permis à la CSPH de réaliser un bénéfice net de 15,1 milliards de FCFA, consolidant ainsi ses réserves et sa trésorerie. Cependant, la CTR a recommandé de renforcer les mécanismes d'approvisionnement pour éviter des pertes dues aux importations.

## Jugement de la CTR en 2021

La CSPH a continué de dégager des bénéfices, bien que ceux-ci aient diminué à 4,2 milliards de FCFA. La tendance à la hausse des prix pétroliers internationaux a été un défi, mais la CSPH a pu maintenir des prix stables grâce à des subventions. Toutefois, la hausse continue des prix a menacé d'épuiser les réserves de l'établissement, créant des incertitudes pour l'avenir.

## Jugement de la CTR en 2022

La hausse persistante des prix internationaux a eu un impact considérable, entraînant des pertes financières pour la CSPH ; ce qui réduit les réserves de l'établissement et expose le Cameroun à des risques d'augmentation des prix des produits de base, notamment en raison des coûts de transport. Une étude diagnostique a été proposée pour ajuster le taux de «péréquation transport» afin de stabiliser les prix.

## Classement appréciable de la CSPH

Le Ministère des Finances par arrêtés N° 00000201 du 04 mai 2020 et N° 00000001 du 01 janvier 2023 a procédé à la catégorisation des entreprises et établissements publics. Le classement de 2023 récompense la performance ou la sanctionne à travers le reclassement des entités publiques tenant compte de la moyenne du chiffre d'affaires produit pendant 3 ans de 2020 à 2022. Cette sanction se répercute dans la rémunération des dirigeants (DG, DGA et PCA).

5 catégories sont retenues pour les entreprises et les établissements publics dont catégorie 1 pour celles qui produisent plus de 100 milliards de Chiffre d'affaires, catégorie 2 entre 50 et 100 milliards, 3ième catégorie entre 50 et 10 milliards, la 4ème catégorie entre 10 et 5 milliards et la 5ième catégorie, inférieurs à 5 milliards. La CSPH se maintient à la 2ième catégorie malgré la conjoncture internationale défavorable pour les prix du pétrole, avec un chiffre d'affaire compris entre 50 et 100 milliards.

**TABLEAU 1 : RECAPITULATIF DES MISSIONS ET ACTIVITÉS DE LA CSPH**

GRANDS AXES	MISSIONS	DÉCLINAISON EN ACTIVITES
<b>Stabilisation des prix et protection des consommateurs</b>	<p>Prise en charge totale ou partielle des augmentations des prix des produits pétroliers, dans la limite des disponibilités financières.</p> <p>Mise en œuvre des mécanismes de stabilisation des prix conformément aux lois et règlements en vigueur.</p> <p>Protection des consommateurs et garantie d'une saine concurrence entre les opérateurs économiques du secteur pétrolier.</p>	<p>Des documents détaillant la structuration des prix des produits pétroliers blancs</p> <p>La réunion de révision mensuelle des prix des produits pétroliers</p> <p>Étude sur l'uniformisation des prix des produits pétroliers</p>
<b>Approvisionnement national en produits pétroliers</b>	<p>Amélioration de l'approvisionnement du territoire national en produits pétroliers, en relation avec le Comité de Suivi des Approvisionnements.</p> <p>Sécurisation des transferts de produits pétroliers vers l'ensemble des dépôts nationaux, avec recours aux importations si nécessaire.</p>	<p>Réhabilitation d'un tronçon routier de 256 mètres linéaires à KEKEM, suite à un glissement de terrain ayant entraîné le détournement de l'itinéraire d'approvisionnement vers le dépôt de Bafoussam via Yaoundé</p> <p>Réunion du Comité en charge du suivi mensuel du marché de Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL)</p>
<b>Développement des infrastructures et contribution à la politique énergétique</b>	<p>Mise en place des infrastructures nécessaires pour assurer la distribution harmonieuse des produits pétroliers sur l'ensemble du territoire. Contribution à la maîtrise de la politique énergétique nationale par des opérations spécifiques.</p>	<p>La construction du Centre Emplisseur de gaz à Maroua</p> <p>La création de stations-services pilotes</p> <p>Centres d'emplissage de Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) dans les régions du Nord-Ouest et du Sud</p> <p>La construction de la station-service pilote dans la ville de Gari-Gombo</p>



## Contacts

**Tél. :** (+237) 222232160 / 670613049 / 696384834

**E.mail :** [contact@obivsolutions.com](mailto:contact@obivsolutions.com)

**Web :** [www.obivsolutions.com](http://www.obivsolutions.com)

**BP :** 7942 - Yaoundé - Cameroun.

Av FOCH, face Crédit Foncier Capitole

@OBIV Solutions



À compter du 15 avril 2024, le Laboratoire de recherches O'LAB d'OBIV Solutions publie, tous les 15 du mois, une note de conjoncture des agences considérées comme les entreprises ou établissements publics placées sous la tutelle des 20 ministères du secteur de gouvernance.